



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 02 Octobre 2024 – 17 H 00

Date de la convocation : 26 Septembre 2024
Nombre de délégués en exercice : 32

Le Comité Syndical avait été convoqué le 25 Septembre 2024 à 14 H 30.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le Comité Syndical a de nouveau été convoqué le 02 Octobre 2024.

Le Comité Syndical pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

L'An 2024, le 02 Octobre 2024 à 17 H 00, les membres du Comité Syndical élus par les conseils communautaires des EPCI membres se sont réunis au Pôle Tertiaire intercommunal, 43 rue Cambrésienne à Avesnes-sur-Helpe sur la convocation qui leur a été adressée et sous la présidence de M. Alain DELTOUR.

Etaient présents : M. DELTOUR, M. DUFRENNE, M. DUMON, M. ROYAUX, M. DUCANCHEZ, M. MONNIER, M. VILLAIN, M. DUPIRE, M. NAVARRE, M. JUSTICE, M. SERET, Mme WATREMEZ.

Absents ayant donné pouvoir : M. BAUDRY (à M. NAVARRE), M. VIN (à Mme WATREMEZ), M. LIBERT (à M. DELTOUR), M. QUINZIN (à M. DUPIRE).

Absents : M. SEGUIN, M. COURET, M. RICHARD, Mme CATTELOT, M. DEHEN, M. BURY, M. BETTIGNIES, M. GARY, Mme DESMARCHELIER, Mme NOIRMAIN, Mme MONIER, M. ERLEM, M. TELLIER.

Absents excusés : M. HIRAUX, Mme SELLIER, M. ETEVE.

Objet : Renouvellement de mandat des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE.

M. le Président informe l'assemblée que par courrier en date du 3 juillet dernier, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord sollicite le SMAECEA afin de désigner un représentant pour siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Interdépartemental de la Sambre qui comprend 122 communes au total 105 dans le Nord et 17 dans l'Aisne.

Pour rappel, le SAGE est un outil stratégique de planification à long terme mis en place à l'échelle d'un bassin versant. Il constitue le premier outil de concertation et de prise de décision locale dans le domaine de l'eau.

L'objectif principal d'un SAGE est la recherche d'un équilibre durable entre protection des milieux aquatiques et satisfaction des usages. Il vise également à l'intégration de la protection des milieux dans les autres domaines de la politique d'aménagement du territoire (urbanisme, transports, etc.).

La CLE est l'instance représentative des acteurs de l'eau du territoire qui élabore collectivement le SAGE.

Le mandat des membres de la CLE du SAGE Sambre et notamment celui du collège des représentants des collectivités territoriales, et de leurs groupements et des établissements publics locaux, doit être renouvelé en décembre 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical a désigné Monsieur Alain DELTOUR, comme représentant du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'eau de l'Avesnois au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Sambre.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Président,

A. DELTOUR

Publié sur le site internet le 10 Octobre 2024

Envoyé en préfecture le 09 Octobre 2024

Reçu le 09 Octobre 2024

Identifiant de télétransmission : 059-200043701-20241002-02102024_11